



## Conférence de presse

**Le 4 février 2021 à 14h00 Place de la résistance à  
Perpignan**

**Lancement de la Campagne électorale  
En direction des salariés des TPE**

### **La CGT lance sa campagne de déploiement en direction des salariés des Très Petites Entreprises (TPE) le 4 février 2021 à 14h Place de la résistance à PERPIGNAN**

Les salariés des très petites entreprises T.P.E (moins de 11 salariés) sont appelés à élire leurs représentant.e.s syndicaux **du 22 mars au 4 avril 2021**. Ce scrutin viendra clôturer un cycle triennal qui permettra de déterminer la représentativité nationale des syndicats en prenant en compte : les élections fonction publique de 2018, les élections dans toutes les entreprises et ces élections TPE.

Ces salarié.e.s exercent dans divers secteurs d'activité (l'artisanat, l'économie sociale, particuliers employeurs et assistantes maternelles, professions libérales, petites entreprises et apprenti.e.s...).

Ce scrutin permet aux salarié.e.s travaillant dans les très petites entreprises d'élire leurs représentant.e.s dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) pour une période de quatre ans.

#### **Ces commissions ont pour objectif :**

- d'informer salarié.e.s et employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles ;
- de faciliter le dialogue social dans l'entreprise pour anticiper les conflits ;
- de statuer sur les questions centrales liées au travail comme l'emploi, la formation, les conditions de travail, la santé au travail, l'égalité, le temps partiel, la mixité... ;
- de proposer des activités sociales et culturelles.

**A noter, pour la première fois dans le département, la CGT présente deux candidats à cette élection, ce qui est un atout incontestable pour les salariés des très petites entreprises du département. Ils auront des interlocuteurs locaux qui pourront porter leurs revendications dans ces instances.**

La crise sanitaire que nous traversons depuis le mois de mars a été un révélateur de la fragilité de ces très petites entreprises. Beaucoup de salariés sont tombés dans la précarité ou ont subi la remise en cause des conditions de travail, l'arrêt soudain de leur activité, le chômage partiel, ou les licenciements. Certains considérés comme les « premiers de corvée » risquant leur vie chaque jour, obligés d'être en première ligne, n'ont pas été reconnus comme important.

La crise a démontré comme jamais la nécessité de reconquérir des droits à la démocratie sociale dans l'entreprise quelle que soit sa taille.

La CGT première organisation syndicale avec 25,12% des voix TPE en 2017 compte soutenir, comme elle l'a toujours fait, les salariés les plus vulnérables en les accueillant et en les aidant au quotidien pour faire respecter leur droit.

**Nous vous invitons à venir à une conférence de presse le 4 février 2021 à 14h00 Place de la résistance à PERPIGNAN en présence de Jean-François REGNIER, candidat aux élections T.P.E**